

Titre de la Mission :

**Organisation de rencontres sportives inter écoles, inter secteurs et départementales USEP
Accompagnement des projets « Génération 2024 » auprès des AS USEP d'écoles labellisées**

Une mission de service civique doit être d'intérêt général, ne pas se substituer à un emploi potentiellement salarié et sert à développer des projets en cours. Le service civique est ouvert à tous les jeunes de 16 à 25 ans et jusqu'à 30 ans pour les personnes en situation de handicap.

Il n'est pas possible pour la structure d'accueil de signer une convention de stage pour le jeune accueilli en mission de service civique. Le volontaire peut valoriser sa mission en terme d'acquis d'expérience, mais aucune convention ne sera établie entre la structure d'accueil ou la fédération.

Date de début de la mission souhaité (le 1er ou le 15 de chaque mois)

5 missions à compter du 1^{er} octobre 2023

Durée de la mission – en concertation avec la Ligue de l'Enseignement

6 à 10 mois

Durée hebdomadaire de la mission

24h/semaine

Jours de mission (nombre de journées complètes, demi-journées, soirées, week-end etc ?)

Semaine de 4 jours : Lundi 09h00-12h et 13h00-16h00 ; Mardi 09h00-12h et 13h-16h; Jeudi 09h00-12h et 13h00-16h00; Vendredi 09h00-12h et 13h-16h00 (modulable).

Référence dans le catalogue des missions - Réservee Ligue de l'Enseignement

5D. Contribuer à la mise en place de rencontres et d'événements sportifs inter-écoles

Présentation brève de la structure et de ses activités

L'USEP est une fédération sportive scolaire et secteur de la Ligue de l'Enseignement, de mission de service publique avec pour ministère de tutelle l'Education Nationale.

L'USEP organise principalement les rencontres sportives inter-écoles publiques pour les jeunes de 5 à 11 ans scolaires dans le 1^{er} degré.

Cf site www.usep69.org pour un aperçu plus complet de notre activité.

Objectif de la mission

Développer la citoyenneté et la vie associative par l'organisation de rencontres Usep pour tous.

Accompagner les AS USEP d'école labellisées G 2024 dans la mise en œuvre de leur projet sur les valeurs de l'olympisme et le développement de la culture sportive.

En quoi la mission contribue-t-elle à l'intérêt général ?

Partager avec les volontaires notre savoir faire et nos valeurs de laïcité, fraternité et solidarité permet à l'USEP de contribuer à rajeunir ses cadres, à innover grâce à l'écoute de leurs idées et à continuer à proposer des activités de qualité au service de nos jeunes adhérents.

La mission permet au volontaire de s'engager au service des plus jeunes, d'acquérir un réseau et des connaissances dans le domaine de l'éducation, du sport et de la vie associative.

Cette mission participe à la prévention des conduites à risque des jeunes en leur donnant des repères nécessaires à une bonne santé et pour devenir un futur citoyen sportif lucide, responsable et autonome.

<p>Comment le volontaire pourrait-il percevoir, de manière concrète, l'utilité sociale de sa mission ?</p> <p>Nos modalités d'organisation et notre réflexion pédagogique qui vise à mettre au centre de nos préoccupations l'intérêt des enfants par la prise en compte de TOUS et la transmission des valeurs du « Vivre ensemble » dans une recherche constate de mixité sociale, de genre et de générations, ne laisseront pas insensible le jeune volontaire.</p>
<p>Activités détaillées du volontaire</p> <p>Le volontaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> dynamise le réseau des AS USEP labellisées « G 2024 » par des actions spécifiques ; aide le responsable USEP à l'organisation des rencontres sportives USEP; participe au développement de la vie associative sur le secteur géographique du département du Rhône ; accompagne l'animation du site internet de l'USEP.
<p>Interlocuteurs du volontaire durant sa mission</p> <p>Le tuteur, le Directeur USEP 69, le Président, les Vices Présidents, le Secrétaire Général, la Trésorière, et les membres du comité directeur Usep 69, la secrétaire de l'USEP, les autres "Service civiques" engagés par la Fédération, les responsables des secteurs USEP 69, les Directeurs des Ecoles et les enseignants du département du Rhône, Associations USEP d'écoles, animateurs USEP, Etaps des collectivités territoriales, l'Inspection Académique, CDOS, Comités sportifs du Rhône...</p>
<p>Articulation avec les acteurs en place (salariés/ bénévoles de la structure)</p> <p>Le volontaire fera partie de l'équipe technique et assurera le lien entre le comité USEP 69, les secteurs et les associations sportives.</p>
<p>Conditions et moyens matériels proposés pour le volontaire</p> <p>Le Service civique disposera : d'un espace bureau aménagé d'un ordinateur fixe et une imprimante, ainsi que d'un téléphone fixe.</p>
<p>Modalités concrètes d'exercice du tutorat et d'accompagnement du volontaire</p> <p>Organisation du tutorat et de l'accompagnement au sein de la structure d'accueil :</p> <p>Chaque jour le tuteur sera disponible pour répondre aux interrogations du Service Civique ; De plus, le volontaire participe à 1 réunion de Service en début ou en fin de chaque semaine.</p> <p>Organisation du double tutorat pour lequel plusieurs temps seront organisés entre le volontaire, la structure d'accueil et la FOL69 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Un temps à un mois du démarrage de la mission pour faire un point d'étape tuteur/volontaire/FOL69 - Un temps en milieu de mission pour faire un point d'étape tuteur/volontaire/FOL69 - Un temps à deux mois de la fin de mission pour l'accompagnement au projet d'avenir, entre le volontaire et la FOL69 - Un temps en fin de mission pour l'élaboration du bilan nominatif.
<p>Formations proposées au volontaire</p> <p>Participation aux formations internes proposées aux animateurs USEP et une formation spécifique SCV USEP en début de mission notamment sur la question du label G 2024 et les animations sur les valeurs de l'olympisme.</p> <p>En dehors de ces formations propres au déroulement de la mission, le volontaire participera aux deux journées de formation civique et citoyenne ainsi qu'à la journée de formation PSC1, organisée par la FOL69</p>
<p>Lieu où se déroule la mission – adresse complète</p> <p>20 Rue François Garcin, Lyon 3°</p>
<p>Coordonnées de la structure</p> <p>Ligue de l'enseignement – Fédération des Œuvres Laïques du Rhône_ USEP Rhône-Métropole de Lyon 04 72 60 04 76 www.usep69.org</p>

Coordonnées du tuteur ou de la tutrice / poste occupé ou statut dans la structure
Ervin Tursic, Délégué départemental USEP 69 06 17 49 14 93 etursic@usep69.org
Coordonnées d'un deuxième interlocuteur dans la structure / poste occupé ou statut dans la structure
Nicolas De Saint Jean, Président ndesaintjean@usep69.org
Formation des tuteurs et membres de l'équipe
<i>Le tuteur ou un membre de l'équipe salariée et bénévole a-t-il suivi une formation tuteurs ? Si oui, à quelle période et qui est concerné ?</i>
Ervin TURSIC en 2013. Pour rappel, la formation pour les tuteurs organisés par la Ligue de l'Enseignement, UnisCité, en lien avec la DRJSCS est importante et obligatoire pour la mise en place de l'accueil des volontaires en service civique. La FOL69 incite donc les membres de l'association (tuteurs, salariés, membres du CA) à se former. Rapprochez-vous des référentes service civique de la FOL69 pour connaître les plannings et les modalités d'inscription.
Déplacements envisagés
Déplacements sur le territoire départemental et de la Métropole de Lyon en TCL ou co-voiturage.
Mission accessible aux jeunes en situation de handicap ? Quels handicaps ? Accessibilités PMR ? Si non, pourquoi ?
Oui
Mission accessible aux mineurs ? Si non, pourquoi ?
Oui Les mineurs non accompagnés ne peuvent entrer dans le programme Volont'R

CALENDRIER PREVISIONNEL DE LA MISSION

Le calendrier de la mission permet de calibrer la durée de la mission en fonction des activités prévisionnelles du volontaire, et des échéances et des contraintes liées au projet et à l'association (événements, fermeture...). Il permet également d'anticiper les temps de volontariat et de tutorat (formation civique et citoyenne, accompagnement au projet d'avenir...).

Durée de la mission : 6 à 10 mois

Date de début : 1/10/2023

Durée hebdomadaire : 24H ou 28h pour Volont'R

Jours de mission : du Lundi au Vendredi

Ce planning est le planning global des activités de l'USEP. Les volontaires participeront aux actions selon leur date de mission.

	Activités de la structure et échéances du projet sur lequel le volontaire effectuera sa mission	Activités prévues dans le cadre de la mission	Temps prévus dans le cadre du volontariat
Début de mission <i>Début d'année scolaire</i>	Activités et temps forts de la structure pendant la période de volontariat (assemblée générale, festival, fermeture de l'association...)	Activités réalisées par le volontaire durant sa mission et échéances prévues dans le projet mené (animations dans les écoles, préparation matériel pédagogique, entretiens avec le tuteur...)	Temps dédiés au volontariat (formation civique, PSC1, entretien volontaire-RSC, rassemblements nationaux, entretien de réflexion au projet d'avenir)
	Organisation de la semaine du sport scolaire et des Cross USEP de secteur	Participe à l'organisation et à l'animation de ces rencontres inter écoles dans plusieurs secteurs géographiques Un temps de formation de 3h	La formation PSC1 sera fixée selon le calendrier.
Milieu de mission <i>Milieu d'année scolaire</i>	Formation interne des SCV USEP Organisation de l'Assemblée générale	Participe à l'organisation de l'AG	Un temps de rencontre à un mois du démarrage avec la FOL69
	Distribution des tickets TCL aux AS USEP	Suivi et distribution des tickets TCL en fonction des plannings de rencontre réalisés par les adjoints au Délégué USEP	Formation civique et citoyenne dans les 2 à 3 premiers mois du début de la mission
	Animation site internet	Mise à jour du site internet www.usep69.org	Un bilan de milieu de mission avec la FOL69.
	Organisation des rencontres inter secteurs et départementales	Rencontres USEP de lutte, badminton et Danse.	
	Organisation des rencontres inter secteurs et départementales	Rencontres USEP de rugby, volley, football, handball, jeux collectifs. Congrès des enfants	Un temps à deux mois de la fin de mission entre le volontaire et la FOL pour l'accompagnement au projet d'avenir
Fin de mission <i>Fin d'année</i>	Organisation des rencontres inter secteurs et départementales	Rencontres USEP d'athlétisme, de tennis. Fête familiale USEP Métropole de Lyon L'USEP au fil du Rhône	
	Bilan de la mission et gestion logistique	Bilan écrit de la mission, rangement du matériel pédagogique et classement des dossiers.	Un temps de fin de mission pour l'élaboration du bilan nominatif